



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	Lundis 24 novembre et 8, 22 décembre
Déchets résiduels (moka)	Lundis 24 novembre et 8, 22 décembre
Déchets organiques (vert)	Lundis 1 ^{er} , 8 décembre

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 8 décembre	Lundi 24 nov., 22 déc.

Attention ! En raison des actions de grève organisées les 24, 25 et 26 novembre prochains, les déchets organiques ne seront pas collectés le lundi 24 novembre. Ces déchets seront collectés la semaine du 1^{er} décembre. Les autres collectes prévues le 24 novembre risquent également d'être impactées.

Pour tout connaître sur les collectes des déchets (et notamment les dates !), **téléchargez gratuitement l'application Recycle !**

- Différents Services Hygea disponibles sur webshop.hygea.be
- Prochaines dates de collecte ? Pensez à télécharger l'application « RECYCLE »



La Maison de Quartier d'Arquennes déménage !

Un vent de nouveauté souffle sur la vie associative de Seneffe !

La Maison de Quartier quitte bientôt l'Espace Paul Colinet (Place Albert Ier à Arquennes) pour s'installer dans un lieu encore plus accueillant : **l'Espace Culturel de la Samme, à Seneffe.**

Cette décision, portée par les autorités communales, marque une étape importante : elle permettra d'**optimiser les infrastructures** et d'offrir aux usagers un cadre **moderne, spacieux et inspirant** pour leurs nombreuses activités.

Reconnu pour sa polyvalence et son accessibilité, l'Espace Culturel de la Samme promet un environnement stimulant pour les ateliers, rencontres et événements organisés par la Maison de Quartier.

Nouvelle adresse : Espace Culturel de la Samme - Place Penne d'Agenais, 13 à 7180 Seneffe
Horaires inchangés - Contacts GSM : 0476/96.77.14 - 0479/93.23.37

Le CPAS de Seneffe invite les citoyens à prendre note de ce changement et se réjouit de cette évolution positive, qui favorisera de nouvelles synergies entre la Maison de Quartier, la vie culturelle locale et la Politique des aînés de la Commune.

Une belle étape pour renforcer le vivre-ensemble à Seneffe !



Budget participatif : Derniers jours pour déposer vos idées

Vous souhaitez améliorer votre village ? Vous avez une idée qui pourrait profiter à tous les habitants de votre quartier ? Vous avez un projet intéressant, inspirant, durable... et vous souhaitez participer activement au développement de votre commune ?

Alors, le budget participatif est fait pour vous !

Déposez votre projet sur la plateforme jeparticipe.seneffe.be : c'est simple, facile et rapide. Si vous préférez le faire en version papier, rendez-vous à l'accueil de l'Administration communale pour remplir le formulaire.

Décrivez votre idée de la façon la plus détaillée possible : expliquez concrètement de quoi il s'agit, combien cela va coûter, indiquez le lieu où vous voulez l'implanter...

Il faut penser à tout ! N'hésitez pas à en parler autour de vous : vos voisins peuvent peut-être vous aider. Vous êtes en manque d'inspiration ? Découvrez les projets des précédentes éditions sur jeparticipe.seneffe.be. Vous avez jusqu'au 30 novembre pour déposer votre idée.

Plus d'infos sur www.seneffe.be/budgetparticipatif

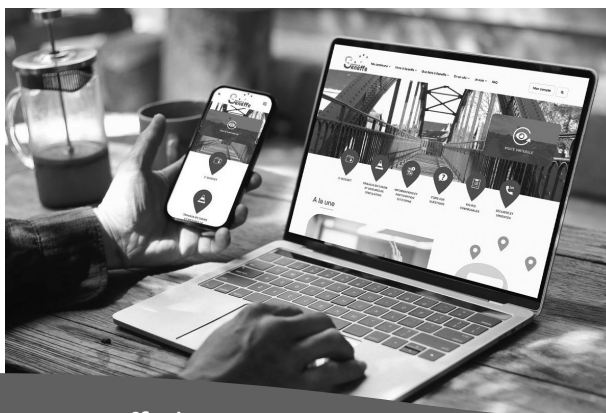


Le site internet de la Commune fait peau neuve

Plus moderne, entièrement responsive, c'est-à-dire qui s'adapte à tous les types d'écrans, le nouveau site internet de la Commune a été conçu pour faciliter l'accès à l'information pour tous les citoyens. La principale nouveauté : une navigation simplifiée et un design épuré, dans le respect de la charte graphique de la Commune. Grâce à une ergonomie repensée, la recherche d'informations devient plus intuitive, claire et rapide. Découvrez le nouvel annuaire interactif, qui vous permet désormais de trouver plus facilement les commerçants, les associations locales, les services communaux, et bien d'autres acteurs de la vie locale. Retrouvez également certaines informations plus facilement et rapidement avec la rubrique « En un clic ».

Le site a été développé pour offrir une meilleure lisibilité et une compatibilité renforcée avec les outils d'aide à la lecture, afin de garantir l'inclusion numérique des personnes malvoyantes.

Rendez-vous sur www.seneffe.be pour le découvrir ! S'agissant d'un site appelé à évoluer régulièrement, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours via le formulaire de contact disponible en bas de page.



Agenda



• Mes irréprochables parents (Théâtre)

Le vendredi 21 (20h), samedi 22 (20h) et dimanche 23 novembre (15h) - Espace Culturel de la Samme. Théâtre comédie de la troupe « De la plume aux planches » - Entrée : 12€ - gratuit pour les moins de 12 ans.

• Semaine de l'Arbre

Le samedi 22 novembre : - Distribution d'arbres et d'arbustes, stands (Haies, PCDN, Grainothèque, Noctua, Rucher didactique, Natagora, Guides Composteurs...) - Atelier "Nichoirs pour les moineaux friquets".
- Atelier lecture pour les tout-petits - Exposition interactive sur la réduction de l'empreinte écologique - ...

Le mercredi 26 novembre : Atelier "Reconnaître et créer avec les feuilles d'automne pour parents-enfant. Inscription indispensable (biblio@seneffe.be) - Gratuit

Plus d'infos : www.seneffe.be

• À la recherche du sommeil perdu (Conférence)

Le mardi 25 novembre - 18h30 - 20h - Espace Culturel de la Samme. 5 € sur place (en espèce uniquement). Inscription obligatoire : mc.be/sommeil-perdu - 071/23.06.01 - event.ho@mc.be

• Réunion citoyenne PST

Le mardi 2 décembre - 19h - Salle des Mariages (Rue Lintermans, 21). Venez découvrir le Programme Stratégique Transversal (PST) de la Commune et échanger directement avec vos élus, la police et les services communaux.

• « Cric Crac, on met la terre en vrac »

Le mercredi 3 décembre - 2 représentations : 13h - 15h - Espace Culturel de la Samme. Spectacle pour les enfants à partir de 6 ans. *Et si, à travers un spectacle conté, nous explorions ensemble de nouvelles manières de vivre ensemble ?* - Entrée : 5€ - Durée : 45'.
A l'issue du spectacle, rendez-vous à la bibliothèque pour y rencontrer Saint-Nicolas.

Réservation : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be.

• Marché de Noël de Seneffe

Du 12 au 14 décembre . Place de Penne d'Agenais, à l'Espace culturel de la Samme et au Centre de l'Eau.

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier

(Place Penne d'Agenais 13 à Seneffe)

Anniversaires du mois le 25 novembre de 13h30 à 15h30 (3€)

Gym douce le 27 novembre de 11h à 12h (3€)

Atelier tablette/smartphone le 27 novembre de 13h30 à 15h30 (2€)

Plus d'infos : 0479/93.23.37 - 0476/96.77.14 (Inscriptions souhaitées)



L'E-Guichet : un outil rapide pour vos démarches administratives

Vous souhaitez gagner du temps, ne pas vous déplacer à l'Administration communale pour effectuer vos démarches administratives et recevoir vos documents directement chez vous ?

Pour obtenir de nombreux documents, l'E-Guichet de la Commune de Seneffe est à votre disposition.

Retrouvez tous les services de l'E-Guichet : seneffe.guichet-citoyen.be



Petit pas pour le climat

Même à l'arrêt, vos appareils continuent souvent à consommer de l'électricité.

Modem, chargeur, micro-ondes ou imprimante en veille peuvent représenter jusqu'à plusieurs centaines d'euros par an sur votre facture ! En utilisant des multiprises avec interrupteur, vous pouvez tout couper d'un seul geste avant d'aller vous coucher ou de quitter la maison. Un petit réflexe qui, au fil des jours, fait toute la différence pour votre portefeuille et la planète.

Plus d'informations sur vos appareils en veille : www.ecoconso.be/fr/content/les-appareils-en-veille-ca-consomme-et-ca-coute-cher.



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
« Commune de Seneffe »



Opération « Chèques sport » : une procédure simplifiée

L'Administration communale souhaite encourager la pratique sportive chez les jeunes Seneffois âgés de 4 à 17 ans inclus en leur offrant des chèques d'une valeur de 30 € par enfant. Pour bénéficier d'un chèque sport, l'enfant doit : être âgé de 4 à 17 ans inclus, être domicilié ou inscrit en résidence à Seneffe, être inscrit dans un club sportif situé à Seneffe ou dont les activités s'y déroulent. La demande de chèque sport peut être introduite directement via le E-Guichet de la Commune ! Il suffit de remplir la demande en ligne sur seneffe.guichet-citoyen.be/demarches et de joindre l'attestation « chèque sport » dûment complétée ainsi qu'une composition de ménage, (disponible également sur l'E-guichet). Plus d'infos par téléphone au 064/52.17.27 ou par courriel sports@seneffe.be.

Activités des Bibliothèques (Place Penne d'Agenais)

Prochains ateliers informatiques pour les enfants :

5-6 ans : 10 décembre 2025 - 7-9 ans : 17 décembre 2025 - 10-12 ans : 28 janvier 2026

De 14h à 16h - 2€/atelier - Inscription : biblio@seneffe.be - 064/52 17 87



Le bihoraire change d'horaire !

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines » et les heures « creuses ». Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines, habituellement de 7h à 22h en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses, habituellement la nuit, de 22h à 7h, et durant tout le weekend.

A partir du 1er janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses sera disponible chaque jour entre 11h et 17h !

Durant cette plage, l'électricité sera au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire sera applicable 7 jours/7.

Dois-je faire quelque chose ?

Non, le changement vers les nouvelles plages du bihoraire est automatique, vous ne devez rien faire ! Que vous ayez un compteur électromécanique (avec la roulette qui tourne) ou un compteur communicant (digital), le changement sera opéré à distance par votre gestionnaire de réseau. Aucune action n'est requise de votre part.

Seules les personnes ayant demandé la désactivation de la fonction communicante de leur compteur digital seront contactées par leur gestionnaire de réseau.

Je bénéficie du tarif social, quel impact pour moi ?

Si vous bénéficiez du tarif social et que vous consommez de l'électricité en régime bihoraire en Wallonie, le tarif social vous sera facturé en tenant compte des nouvelles plages du bihoraire. Vous devrez donc vous aussi adapter vos habitudes de consommation dès le 1er janvier 2026.

J'ai un compteur avec fonction prépaiement activée, quelles sont les conséquences pour moi ?

L'horaire de votre compteur à prépaiement sera également adapté dès le 1er janvier 2026. Vous devrez donc être vigilant au moment où vous consommerez de l'électricité, particulièrement le weekend puisque le weekend ne sera plus entièrement en heures creuses.



Frelon asiatique : fin de la saison d'intervention

Les colonies de frelons asiatiques arrivent en fin de cycle : leur activité diminue et de nombreux nids sont déjà vides. Il est donc recommandé de ne plus intervenir sur les nids, sauf en cas de danger avéré pour la sécurité publique. La destruction tardive n'a aucun effet sur la population de l'année suivante et entraîne un apport inutile d'insecticides dans l'environnement.

L'Administration communale de Seneffe communiquera au printemps prochain sur les mesures à adopter lors de la reprise d'activité des frelons asiatiques.